



AUTORISATION DE CONDUITE PEMP CACES R 486 CATEGORIES A ET/OU B

OBJECTIFS

Être capable de conduire une plate-forme élévatrice de personne (PEMP) en respectant les règles de sécurité et d'obtenir après examen, le CACES selon recommandation CNAMTS R486 ou un résultat d'évaluation d'aptitude en vue de satisfaire aux exigences de l'Arrêté du 2 décembre 1998.

PUBLIC CONCERNE

Toute personne expérimentée appelée à conduire une plate-forme élévatrice de personne (PEMP).

PRE-REQUIS

Avoir les aptitudes pour le travail en hauteur.
Maîtriser le port du harnais.
Posséder les Equipements de Protection individuelle (EPI).

LIEU

Soit dans l'entreprise ou dans notre centre partenaire à Bagnols-sur-Cèze (possibilité en inter-entreprise selon calendrier).



Code formation : **R486**

Durées des sessions:

Initiale : 3 jours (1j théorie + 1j pratique + 1j test)

Recyclage : soit 2 jours (1j rappel théorie&pratique + 1j test)
ou **1 jour** (test sec)

PROGRAMME

FORMATION THEORIQUE

- Règlements, normalisation et textes (obligations du constructeur, obligation des employeurs, responsabilité du conducteur)
- Classification, technologie (classification des PEMP, technologie des organes)
- Caractéristiques (caractéristiques, avantages, inconvénients)
- Sécurité (risques, stabilité, conduite, circulation, stationnement, adéquation, distance de sécurité, organes de sécurité, consignes et manœuvres poste de secours)

FORMATION PRATIQUE

- La prise en main du matériel et les contrôles
- Règles de circulation, de conduite et d'utilisation
- Positionnement, stabilité et signalisation
- Manœuvres

EVALUATION

Test théorique et test pratique selon Recommandation CNAMTS R486 (Testeur qualifié par un organisme accrédité par le COFRAC)

Délivrance d'une attestation de stage au candidat